

COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 29 février 2016

Sur convocation du Président en date du 23 février 2016.

L'an deux mille seize, le vingt-neuf février à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à DROUE.

Ordre du jour :

- **Intervention de Monsieur Philippe NOYAU**, Président délégué de la Chambre d'Agriculture 41, présentation des partenariats possibles notamment dans le cadre du PLUi
- **Intervention de Monsieur Benoît AULNEAU**, Chargé d'Etudes à la SAFER CENTRE, présentation du portail cartographique Vigifoncier
- **PLUi** : Désignation de la procédure de marché et validation du cahier des charges
- **Comice agricole à DROUE** : Subvention de la CPHV à la Société Départementale d'Agriculture 41 pour l'organisation
- **Tourisme** : Projet de refonte du site Internet du Vendômois
- **OTIPHV** : Tarifs de la Randonnée 2016
- **Festillésime** : Tarifs des concerts à BREVAINVILLE et SAINT-JEAN FROIDMENTEL
- **Finances** : Rattachements non pratiqués sur les budgets annexes
- **Ecole de musique à DROUE** : Demande de subvention au CD41 pour la formation musicale
- **Schéma de Cohérence Territorial**
- **Commerce multiservices à DROUE**
- **Questions diverses**

ETAIENT PRESENTS :

BOUFFRY Monique SORIA Daniel DUFOUR	BREVAINVILLE Jean-Pierre BRULE	BUSLOUP Marcel DEFREMONT Roselyne DUHOURCQ
LA CHAPELLE-ENCHERIE Christiane LARUE	LA CHAPELLE-VICOMTESSE Daniel BARILLEAU Pascal PRUDHOMME	CHAUVIGNY-DU-PERCHE Danielle PERIN Jacky DUFOURNIER
DROUE Yves BERTOUY Laëtitia BOUILLY	FONTAINE-RAOÛL Luc GRANGER Jean-Pierre PLESSIS	LA FONTENELLE Joël VERDIER Daniel DORILLEAU
FRETEVAL Bernard PILLEFER Françoise CALLUT	LIGNIERES Jean-Pierre MAHAUDEAU Thierry GALMICHE	LISLE Jean-Marie NEFF Chantal MAILLET
MOISY Sixtine LAME Michel BEAUDOUX	MOREE Alain BOURGEOIS Jany KESTELYN	OUZOUER-LE-DOYEN Robert BOUCHET
PEZOU Alain SOPENA Frédérique LAUNAY	LE POISLAY Michel PIONNIER Séverine COIGNEAU	RENAY Danielle COHERGNE Monique FARRANT
ROMILLY-DU-PERCHE Régine VASSAUX	RUAN-SUR-EGVONNE Alain BRUNET	ST-HILAIRE LA GRAVELLE Dominique PATIGNIER
ST-JEAN FROIDMENTEL Sandrine MATHURIN	VILLEBOUT Emmanuel GRANGER Daniel ALAZARD	

ETAIENT ABSENTS : Yannick AMELOT, Christine AUBRY, Laurent BOREL, Pierre BROUSSE, Dominique BRUNET, Jean-Philippe LEHOUX, Gérard VIARD.

POUVOIRS : - Dominique BRUNET a donné pouvoir à Jean-Pierre BRULE ;
- Gérard VIARD a donné pouvoir à Dominique PATIGNIER ;
- Laurent BOREL a donné pouvoir à Sandrine MATHURIN.

Nombre de membres :

En exercice : 45

Présents : 39

Votants : 42

La séance est ouverte sous la présidence de Bernard PILLEFER, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Laëtitia BOUILLY a été désignée comme secrétaire.

OBJET : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CHOIX DE LA PROCEDURE DE MARCHÉ

Le Président propose au conseil communautaire de lancer prochainement l'appel d'offres pour l'attribution du marché de prestation intellectuelle pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Pour ce faire, il convient de déterminer les conditions dans lesquelles cet appel d'offres sera effectué.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les points suivants :
 - 1) Choix de la procédure : procédure formalisée – appel d'offres ouvert
 - 2) Choix du support publicitaire :
 - avis d'appel public à la concurrence dans la presse locale La Nouvelle République
 - dématérialisation sur la plateforme internet www.pro-marchespublics.com
 - publication au BOAMP
 - publication au Journal Officiel de l'Union Européenne
 - 3) Forme de réception des offres : voie écrite papier et voie électronique
 - 4) DCE papier à retirer gratuitement auprès de la Communauté du Perche & Haut Vendômois – Place Pierre Genevée – 41160 FRETEVAL
 - 5) Désignation de la personne détentrice du pouvoir adjudicateur : M. Bernard PILLEFER, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces en relation avec ce dossier.

OBJET : COMICE AGRICOLE A DROUE

SUBVENTION DE LA CPHV POUR L'ORGANISATION

Vu l'article 5 des statuts de la CPHV,

Dans le cadre du Comice Agricole à DROUE qui se tiendra les 2 et 3 juillet 2016, le Président propose une participation financière de la CPHV auprès de la Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher s'élevant à 10 000,00 €.

Cette dépense sera inscrite au 6558 du budget primitif 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la participation financière de la CPHV auprès de la Société Départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher pour un montant de 10 000,00 € dans le cadre du Comice Agricole à DROUE qui se tiendra les 2 et 3 juillet 2016.

OBJET : 11EME RANDONNEE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS

TARIFS 2016

Dans le cadre de l'organisation de la 11^{ème} Randonnée du Perche & Haut Vendômois qui aura lieu le dimanche 3 avril 2016, il convient de fixer les tarifs qui seront appliqués pour les différents parcours proposés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs suivants :
 - Tarif normal :
 - parcours famille de 5 km : 1,00 euro
 - parcours de 10 à 24 km : 3,00 euros
 - parcours de 32 km : 5,50 euros
 - parcours de 38 et 46 km : 7,00 euros
 - Tarif réduit pour les licenciés de la Fédération Française de Randonnée Pédestre :
 - parcours de 10 à 24 km : 2,50 euros
 - parcours de 32 km : 5,00 euros
 - parcours de 38 et 46 km : 6,50 euros

OBJET : FESTILLESIME – EDITION 2016

CONCERTS A BREVAINVILLE ET SAINT-JEAN FROIDMENTEL TARIFICATION

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la délibération du 8 juin 2015 décidant de l'organisation en 2016 de deux manifestations culturelles sur les communes de BREVAINVILLE et de SAINT-JEAN FROIDMENTEL dans le cadre du programme Festillésime 41.

Pour faire suite à ce projet, le Président propose la tenue d'une représentation de l'ensemble « UN TRIO CLASSIQUE EN VENDOMOIS » à l'église Saint-Jean Baptiste de SAINT-JEAN FROIDMENTEL le samedi 16 avril 2016, ainsi qu'un concert du groupe « FITIAVANA GOSPEL CHOIR » à l'église Saint-Claude de BREVAINVILLE le samedi 27 août 2016.

Pour ces deux événements, le Président propose d'appliquer un tarif de 8,00 € l'entrée, et d'appliquer la gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser une représentation de « UN TRIO CLASSIQUE EN VENDOMOIS » à l'église Saint-Jean Baptiste de SAINT-JEAN FROIDMENTEL le samedi 16 avril 2016,
- **DECIDE** d'organiser un concert du groupe « FITIAVANA GOSPEL CHOIR » à l'église Saint-Claude de BREVAINVILLE le samedi 27 août 2016,
- **DECIDE** d'appliquer les conditions tarifaires telles qu'indiquées ci-dessus dans le cadre de l'organisation de ces deux manifestations,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

OBJET : FINANCES

RATTACHEMENTS SUR LES BUDGETS ANNEXES

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de ne pas appliquer de rattachements des charges et produits pour les budgets suivants :

- BC 801 – Parc d'activités intercommunal à MOREE
- BC 802 – Commerce d'alimentation à PEZOU
- BC 803 – Logements sociaux à MOISY
- BC 804 – Laboratoire à MOREE
- BC 805 – SPANC
- BC 806 – Développement économique
- BC 807 – OTIPHV (Office de Tourisme Intercommunal)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de ne pas appliquer de rattachement des charges et produits pour les budgets susmentionnés.

OBJET : ECOLE DE MUSIQUE A DROUE

DEMANDE DE SUBVENTION – DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à la formation musicale concernant l'école de musique à DROUE.

Cette aide sera allouée en fonction du nombre d'élèves inscrits à l'école de musique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander une subvention, à son taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide au fonctionnement de l'école de musique à DROUE,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monsieur Philippe NOYAU, Président de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher :

Monsieur NOYAU a exposé les différents axes d'actions de la Chambre d'Agriculture, et évoqué le volet agricole dans la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Monsieur MAHAUDEAU exprime son inquiétude quant à la situation de nombreuses exploitations qui restent sans exploitants, et rappelle que beaucoup de jeunes souhaiteraient s'installer mais se heurtent à de nombreux obstacles empêchant leur projet d'aboutir.

Monsieur NOYAU explique que la Chambre d'Agriculture souhaite favoriser des exploitations à dimension humaine. Par ailleurs, des actions de repérage sont effectuées et la Chambre d'Agriculture tente autant que possible d'anticiper les cessions d'exploitations. Monsieur NOYAU souligne que le droit de propriété doit primer dans ce cadre.

Intervention de Monsieur Benoît AULNEAU, chargé d'études à la SAFER CENTRE :

Monsieur AULNEAU présente le portail Vigifoncier. La CPHV a la possibilité de signer une convention d'abonnement permettant à ses services et ceux de ses communes membres d'avoir accès à ce portail, pour un coût de 1 521,00 € HT. Une commune a également la possibilité de s'abonner individuellement.

Commerces multi-services à DROUE :

Monsieur MAHAUDEAU explique qu'il a entrepris des recherches afin d'essayer de trouver une solution devant le non-paiement des loyers demandés par la CPHV pour le local accueillant un commerce multi-services géré par Madame Nelly PIJOAN au travers d'un crédit-bail. Il a pris contact avec Madame PIJOAN. Monsieur MAHAUDEAU présente la situation financière actuelle des paiements des loyers.

Monsieur BERTOUY rappelle les conditions de détermination du montant des loyers demandés dans le cadre du crédit-bail qui comprenait l'intégration de frais financiers.

Monsieur MAHAUDEAU rappelle l'importance de la présence d'un commerce multiservices pour les administrés des alentours de DROUE, et souligne que la CPHV, en tant que collectivité publique locale, doit faire un effort financier permettant de soulager la situation financière de Madame PIJOAN.

Monsieur MAHAUDEAU estime que la signalétique actuelle est insuffisante, et que le commerce n'est pas facile à trouver. Il propose que la commune de DROUE ajoute des éléments signalétiques supplémentaires.

Monsieur MAHAUDEAU rappelle que cette situation doit être traitée avec équité et que le conseil communautaire, lors de sa réunion du 18 janvier 2016, a décidé d'aider le projet de reprise du tabac-presse à DROUE à hauteur de 10 000,00 €. Il annonce qu'il a interrogé un notaire qui lui a confirmé que le crédit-bail liant la CPHV et Madame Nelly PIJOAN pouvait être renégocié.

Monsieur BERTOUY rappelle l'historique menant à la situation actuelle, y compris les rencontres avec Madame PIJOAN afin d'évoquer ce sujet et d'y trouver une solution. Il s'étonne que Madame PIJOAN ait fourni à Monsieur MAHAUDEAU des éléments qu'elle n'a jamais souhaité communiquer auparavant à un représentant de la CPHV.

Madame PIJOAN, présente dans le public à la réunion de conseil, confirme les dires de Monsieur BERTOUY.

Monsieur BERTOUY déplore que l'ambiance actuelle soit si tendue au sein du conseil communautaire.

Monsieur MAHAUDEAU explique qu'il souhaite faire avancer ce dossier. Il constate que le dialogue entre Monsieur BERTOUY et Madame Nelly PIJOAN est actuellement bloqué. Souhaitant faire avancer ce dossier, Monsieur MAHAUDEAU se propose comme interlocuteur privilégié de la CPHV auprès de Madame PIJOAN.

Monsieur BERTOUY souligne l'importance pour le commerce multiservices (ainsi que les autres commerçants à proximité) d'avoir les pompes à essence ouvertes à heures régulières. Concernant la proposition de diminuer les loyers de Madame PIJOAN, Monsieur BERTOUY indique qu'il y est très favorable. Il préconise de fixer les conditions financières au maintien du crédit-bail avec le paiement d'un loyer de 500,00 € par mois en allongeant de 10 ans environ le crédit-bail. Monsieur BERTOUY répète que le seul souci rencontré dans les négociations menées jusqu'à présent avec Madame PIJOAN a été son refus de communiquer à la CPHV tous les renseignements financiers demandés.

Monsieur MAHAUDEAU insiste pour que les deux parties, CPHV et Madame Nelly PIJOAN, fassent les efforts nécessaires au règlement de la situation.

Monsieur PILLEFER s'accorde pour rappeler le rôle vital joué par la présence de pompes à essence pour ce commerce, mais aussi pour l'ensemble de l'activité commerciale sur la commune de DROUE et ses alentours. Il propose que ce sujet soit à l'ordre du jour du prochain bureau CPHV.

Madame PIJOAN annonce au conseil communautaire qu'elle s'engage à fournir tous les documents sollicités par la CPHV relatifs à la situation financière du commerce multiservices. Elle s'engage à fournir les bilans comptables 2014 et 2015.

Monsieur NEFF soutient la proposition qu'un geste soit accompli par la CPHV en direction de Madame Nelly PIJOAN.

Monsieur SOPENA demande également qu'une meilleure signalisation du commerce soit mise en place. Il demande à ce qu'une réduction des loyers demandés soit appliquée, et que les horaires d'ouverture du commerce soient respectées.

Monsieur MAHAUDEAU propose que la délibération du 5 octobre 2015 autorisant le Président de la CPHV à ester en justice sur ce dossier soit rapportée.

Monsieur PILLEFER estime que cette délibération pourra être rapportée lorsqu'un engagement clair avec Madame Nelly PIJOAN aura été trouvé.

Monsieur BARILLEAU met l'accent sur les problèmes d'informations au niveau des horaires d'ouverture au niveau du commerce, car des personnes s'y sont rendues et ont trouvé le commerce fermé et ces personnes n'y retournent plus depuis.

Comice agricole à DROUE :

Monsieur MAHAUDEAU propose de mettre à disposition l'agent de la commune de LIGNIERES pour participer à l'organisation du comice. Monsieur BERTOUY le remercie de cette proposition.

Site internet du Vendômois :

Un projet de site internet couvrant le territoire des six communautés de communes autour de VENDOME est actuellement avancé par l'Office de Tourisme de VENDOME. Le coût de réalisation est estimé à 21 000,00 €, et pourrait être financé pour moitié par l'intermédiaire d'une subvention, le solde étant à partager par les communautés de communes. Un travail de mutualisation et de refonte devra être effectué par les collectivités et les offices de tourisme concernés pour constituer ce site internet.

Le conseil communautaire exprime son accord de principe sur cette démarche et propose d'y participer financièrement.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :

Le compte-rendu de la réunion du 2/02/2016 concernant l'extension du SCOT a été remis et présenté au conseil communautaire.

Contrat Local de Santé :

Une réunion sur ce sujet se tiendra le 26 avril 2016 à Montoire. Les élus communautaires sont sollicités pour y représenter la CPHV.

Site internet de la CPHV :

Monsieur GALMICHE présente les conclusions du groupe de travail qui s'est réuni sur ce dossier. Le compte-rendu de cette réunion sera adressé par mail aux élus communautaires.

Un groupe d'arbitrage sur ce sujet est constitué, comprenant Madame KESTELYN et Messieurs BERTOUY, GALMICHE, GRANGER E., ainsi que Monsieur SOLON, conseiller municipal à PEZOU.

Les services de la CPHV vérifieront que le nom de domaine « cphv41.fr » est disponible.

Très Haut Débit :

Les travaux concernant les sites prioritaires seront prochainement menés par le « Syndicat Mixte Loir-et-Cher Numérique ». Le coût de cette opération est de 39 860,00 € pour la CPHV. Un courrier sera adressé aux acteurs économiques concernés pour les informer de ces travaux.

Intercommunalité :

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale a rendu son avis sur le nouveau schéma départemental. Il y est projeté de réunir quatre communautés de communes actuelles (Beauce et Gâtine, Vallées Loir et Braye, Pays de Vendôme, Vendômois Rural) et de maintenir en l'état la Communauté du Perche & Haut Vendômois et la CC Collines du Perche.

Il est rappelé qu'une décision du Préfet est attendue sur ce dossier avant le 31 mars 2016. Pour chacune des communautés actuelles qui serait destinée à fusionner, un arrêté devra être pris avant le 15 juin 2016.

Par ailleurs, le conseil communautaire décide qu'aucune réunion ne soit organisée pour le rendu de l'étude sur l'intercommunalité menée par le cabinet KPMG. Il décide également que les élus communautaires de la CPHV ne participeront plus aux réunions de travail du groupe de convergence constitué à l'occasion du projet de fusion des six communautés de communes autour de VENDOME.

Monsieur MAHAUDEAU exprime néanmoins le souhait de pouvoir continuer à rencontrer des élus des autres communautés sur la question du développement économique de la région.

Manifestations :

Dimanche 6 mars à PEZOU : Trail des Grenouilles

Prochaine réunion de la Commission Finances :

Lundi 21 mars 2016 à 20h30 – Siège Social CPHV à FRETEVAL

Prochaine réunion de bureau :

Lundi 29 mars 2016 à 20h00 – Siège Social CPHV à FRETEVAL

Prochaine réunion de conseil communautaire :

Lundi 4 avril 2016 à 20h00 – Salle des Fêtes de MOREE

Le Président,

Bernard PELLEFER

